# Mon mag Val de Somme

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COM DE COM

Janvier 2022 58

Val de Somme
LA COM DE COM

valdesomme.com

# L'eau, une ressource naturelle de notre territoire à préserver

14

**Projets**
La médiathèque Patrick Simon en construction

22

**Tourisme**
L'art-déco, un trésor architectural dans le Val de Somme

28

**Territoire**
Si tu vas à Franvillers

# Édito

## Une année pleine d'ambitions

Nous espérions tous en fin d'année 2021 tourner la page COVID et nous retrouver lors de différentes manifestations. Le variant Omicron en décide autrement et une fois encore, nos échanges seront limités. Cependant, il me semblait important en ce début d'année de remercier le personnel intercommunal et les élus communautaires, pour le travail accompli durant l'année précédente.
Le débat d'orientation budgétaire, approuvé à l'unanimité par les délégués communautaires, a confirmé la poursuite de nos investissements dans chacune de nos compétences et définit nos objectifs à court et moyen terme.

2022 sera marquée par l'aboutissement de nombreux projets : fin des travaux de la médiathèque Patrick Simon à Villers-Bretonneux, démarrage du giratoire pour accéder à l'usine Nestlé d'Aubigny, poursuite d'importants travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable. Sur le plan du développement économique, les entreprises Lebeurre et Roquette poursuivront leurs constructions sur la zone d'activités du Val de Somme.

L'année 2022 verra également le lancement d'autres grands projets : l'agrandissement de l'immeuble intercommunal pour accueillir les collaborateurs recrutés dans le cadre de nos nouvelles compétences, la construction de 3 pavillons supplémentaires à la gendarmerie de Villers-Bretonneux, la construction d'une salle multisports dans l'Enclos, …

Notre combat pour préserver l'environnement se poursuivra en 2022. En effet, nous avons été précurseurs en instaurant dès 2016, la tarification incitative. Cette démarche nous a permis de passer sous la barre des 170 kg par an et par habitant pour les ordures ménagères alors que la moyenne départementale est à 278 kg/an/habitant. Malgré cela, la TGAP instaurée par l'État (taxe générale sur les activités polluantes) est aujourd'hui portée à 40 € la tonne, ce qui nous oblige à trouver d'autres pistes (biodéchets, compostage, …) pour baisser les coûts.

En ces périodes particulières, je souhaite renforcer notre solidarité intercommunale afin de pouvoir répondre du mieux possible aux difficultés de chacun. Tous nos vœux de bonheur et de santé en 2022 pour vous et vos familles.

Prenez soin de vous et au plaisir de vous retrouver.

Alain
**BABAUT**
Président de la Communauté
de Communes du Val de Somme

# Au fil des pages


**03 ACTUALITÉS**
- L'actu du Val de Somme

**09 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- Entreprendre dans le Val de Somme

**10 PISCINE CALYPSO**
- De la nouveauté pour Calypso

**12 ENVIRONNEMENT**
- Lancement de la collecte du biodéchet pour les professionnels !

**13 DÉCHETTERIES**
- Un service de collecte de pneus à Corbie
- Renouvellement de vos cartes pour les déchetteries

**14 CULTURE**
- Construction de la médiathèque intercommunale Patrick Simon à Villers-Bretonneux

**15 DOSSIER SPÉCIAL : L'EAU**

**20 LA BIODIVERSITÉ DU VAL DE SOMME**
- Les mares, un trésor pour notre environnement !

**22 TOURISME**
- L'art-déco, un trésor architectural dans le Val de Somme

**24 PERSONNAGES DU VAL DE SOMME EN BANDE DESSINÉE**
- Anne de Pisseleu, la demoiselle d'Heilly devenue favorite de François 1er

**28 TERRITOIRE**
- Si tu vas à Franvillers

**30 ANIMATIONS**
- Fêtes & animations



**Directeurs de publication :** Alain Babaut et Denis Demarcy | **Rédacteur en chef :** Frédéric Pelletier
**Comité de rédaction :** Denis Demarcy, Nathalie Blot, Marie Biscarrat, Thomas Hermant pour Picardie Nature, Valentin Delaby

**Crédits photos :** Denis Demarcy, CCVS, Picardie Nature, Valentin Delaby, Valentin Cardon
**Photo de couverture :** Valentin Delaby
**Conception / Réalisation :** Agence Resec
ISSN 2780-9153 - Dépôt légal 01/2022 | Communauté de Communes du Val de Somme
31 ter rue Gambetta - BP 70063 - 80800 CORBIE

# La Filature
## peut enfin tisser sa toile

Le réseau de *Lecture publique en Val de Somme* grandit avec l'arrivée de la nouvelle médiathèque intercommunale située à Ribemont-sur-Ancre. Inaugurée le 14 octobre 2021, elle est ouverte gratuitement pour tous (consultation sur place en libre accès et emprunt de documents grâce à la carte gratuite du réseau).

***Pour en apprendre + rendez-vous sur www.vds-lemag.com***

**2 rue de la filature**
**80800 Ribemont-sur-Ancre**
**03 22 22 46 00**

**Mardi : 10h30 – 12h**
**Mercredi et samedi : 10h30 - 12h**
**et 14h – 18h**

**www.lecturepublique.valdesomme.com**

*Alain Babaut, entouré de nombreux élus a coupé le ruban*

*La responsable de la médiatique a guidé les invités dans le nouvel équipement*

Animation en déchetterie

# Un atelier pour construire **une maison pour ses poules**

Un atelier de construction de poulaillers à partir de palettes récupérées a eu lieu en novembre à la déchetterie intercommunale de Villers-Bretonneux. Un atelier encadré par des animateurs de l'association Les Astelles, association d'insertion par l'activité économique qui récupère dans la déchetterie des objets en bon état ou à remettre en état pour les remettre à la vente. Cet atelier avait un double objectif, construire à partir de matériaux de récupération mais aussi inciter les familles à élever des poules consommatrices d'une grande partie des déchets alimentaires, un moyen de diminuer les volumes déposés dans les poubelles.

**Prochain atelier :** le mercredi 16 mars 2022 à l'occasion de la journée mondiale du recyclage. Renseignements et inscriptions au 03 22 96 35 93

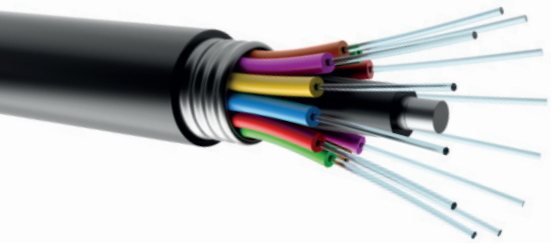

# Fibre optique, premier bilan !

Un bilan très satisfaisant pour la fibre dans le Val de Somme. 4 ans après la mise en service du réseau fibre de Somme Numérique, près de 7 000 foyers sont reliés à la fibre sur le Val de Somme ! Le taux de pénétration (taux d'implantation) sur le Val de Somme est de 57%.
Un chiffre fortement supérieur (+21%) aux recommandations de l'ARCEP (Autorités de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse). Par rapport au nombre de prises installées dans les différentes communautés de communes de la Somme, le Val de Somme se situe à la deuxième place dans le département.

**Vous avez des questions sur la fibre ?** Retrouvez toutes les informations sur le site internet du Val de Somme dans la rubrique « Fibre ».

# Rencontre des élus avec la gendarmerie

## Les maires préoccupés par la vitesse des camions

Lors de la rencontre trimestrielle avec la gendarmerie, les élus du Val de Somme ont exprimé au chef d'escadron Julien Rossignol leur préoccupation en matière de circulation des camions sur le territoire. Les maires des communes sont de plus en plus interpellés par leurs administrés qui ne se sentent pas en sécurité ou qui ressentent des vibrations dans leurs maisons au passage des camions. Les élus ont pu échanger avec les gendarmes sur les Itinéraires mis en place pour l'acheminement des betteraves et pommes de terre mais qui ne sont pas respectés, sur les limitations de vitesse peu dissuasives et sur les aménagements urbains comme les écluses aux entrées de village qui montrent vite leurs limites.

# Les référents communication découvrent *La Filature*

Pour améliorer sa communication vers les 33 communes du Val de Somme, la Communauté de Communes a créé un réseau de référents communication. Chaque conseil municipal a nommé un élu comme référent communication. Ils ont pour mission d'informer les habitants de leur commune sur les évènements proposés sur le territoire (par la Communauté de Communes, son office de tourisme, son réseau de lecture publique et aussi le service culturel de la ville de Corbie qui travaille en partenariat avec le Val de Somme). Ces référents communication se sont réunis en juin pour la première fois au siège de la Communauté de Communes. En novembre ils se sont retrouvés pour découvrir la nouvelle médiathèque intercommunale *La Filature* à Ribemont-sur-Ancre. Après la visite de ce nouveau vaisseau culturel, les bibliothécaires ont présenté leur programme pour l'année et en particulier les animations et spectacles proposés en décentralisation dans les communes. Les échanges ont porté sur le choix et sur les modalités d'accueil de ces spectacles et animations dans les communes.

# La CAF vous accompagne

### La CAF propose une offre de services complète et de qualité pour le Val de Somme

La Caisse d'Allocations Familiales de la Somme et la Communautés de Communes du Val de Somme ont signé une convention territoriale globale pour aller encore plus loin dans le service aux familles sur le territoire.
Pour découvrir toutes les aides n'hésitez pas à contacter la responsable de l'Action Sociale de la CAF au 03 22 97 45 33.

# L'ambassadrice du tri dans les écoles

L'ambassadrice du tri du Val de Somme sensibilise les écoliers à toutes les questions liées au tri sur une thématique (tri sélectif, verre, papier, compost, déchetterie). Les écoliers sont amenés à se questionner sur l'origine des déchets, comment bien trier, que deviennent nos déchets, que deviennent les déchets valorisables. Le service environnement peut intervenir dans les différentes structures du Val de Somme (mairies, centres aérés, ...).
03 22 96 35 93.

# Un centre de vaccination au siège de la Com de Com

La Communauté de Communes du Val de Somme accueille un centre de vaccination du vendredi au dimanche. Déjà 3 200 personnes se sont présentées pour recevoir une dose de vaccin.

Le village d'entreprises

# Visite du village d'entreprises

Dans le cadre du dialogue avec les entrepreneurs du village d'entreprises. La commission « Développement Économique » de la Communautés de Communes du Val de Somme a tenu en octobre une réunion présidée par Didier Dinouard, Vice-Président de la Communautés de Communes chargé du développement économique et maire de Villers-Bretonneux.
La commission en a profité pour rencontrer les différents chefs d'entreprise qui bénéficient pendant 4 ans dans ce lieu d'un accueil et d'un suivi privilégié pour lancer leur entreprise.
« En rassemblant toutes ces jeunes entreprises sur un même lieu, la pépinière crée des synergies entre les différents responsables qui se lancent dans leurs projets, il y a des complémentarités, des entreprises qui ont besoin du savoir-faire des autres » expliquait Alexandre Pointin, conseiller à la CCI Amiens-Picardie.
Le village d'entreprises accueille en ce moment des entreprises très diverses qui vont de la menuiserie métallique, à la fourniture spécialisée de matériel informatique et de réseaux en passant par la mécanique automobile, par des agences de conseil, d'études d'ingénierie, de suivi des travaux. On y trouve même un créateur de décors pour le cinéma et pour de grands événements.

Au cours de la visite et des échanges avec les élus, les chefs d'entreprise ont évoqué leur départ au bout de 4 ans et leur préparation à affronter des problématiques comme la recherche d'un local ou d'un terrain pour installer leur activité.
« Les entreprises que nous accueillons n'ont pas vocation à rester ici. A la fin du contrat elles doivent partir pour laisser place à d'autres entrepreneurs qui veulent se lancer tout en étant accompagnés. Nous travaillons à la création d'un lotissement d'entreprises pour leur offrir une possibilité de rester sur notre territoire, ici sur la zone d'activités intercommunale à deux pas de l'autoroute » a précisé Didier Dinouard.

© Valentin Deloby

# Deux nouvelles enseignes à la pépinière

**Une entreprise tournée vers le numérique et le digital**
Après 16 ans d'expérience en tant que commercial et suite à une reconversion imposée, Sébastien Saillot a monté un projet entrepreneurial où il souhaite réconcilier ses clients avec le web et le digital. Avec son entreprise E-C.M.S, il les accompagne pour une optimisation complète des outils et apporte une véritable valeur ajoutée au fonctionnement des entreprises. Il est partenaire du réseau Inwin Digital Expert.

**Un assureur rentre dans la pépinière**
Quentin Szymusiak est créateur de la première agence Thélem assurances dans la Somme en tant qu'agent général indépendant. Fort de 200 ans d'existence, Thélem assurances regroupe 300 agents en France pour les particuliers et les professionnels.

*Quentin Szymusiak à gauche et Sébastien Saillot à droite*

**Pour tout renseignement, contacter le service développement économique au 03 22 96 35 92.**

## Qu'est-ce que le village d'entreprises ?

Le village d'entreprises du Val de Somme comprend 3 bâtiments :
➜ 2 bâtiments consacrés aux activités artisanales
➜ 1 bâtiment central consacré aux activités de service.
Il allie donc les fonctions de pépinière d'entreprises et de bâtiments relais répondant aux attentes actuelles des petites et moyennes entreprises. Une solution idéale pour les entreprises en démarrage. La pépinière d'entreprises est destinée à faciliter la création d'entreprises en apportant un soutien technique et financier.

# Paiement de proximité dans le Val de Somme

Depuis l'été 2020, la direction générale des Finances publiques a noué, avec le réseau des buralistes, un partenariat offrant une possibilité de paiement de proximité aux usagers. Ainsi, grâce à ce partenariat, vous pouvez désormais régler vos impôts, amendes ou factures de services publics locaux directement chez votre buraliste. Pour cela, rien de plus simple, vous devez simplement vous munir d'une facture contenant un QRcode et une mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé pour y effectuer des règlements allant jusqu'à 300 euros.

## Le Val de Somme compte actuellement 5 buralistes permettant le paiement de proximité.

**Corbie :**

✓ **Hôtel-Restaurant La Caroline,** 6 Place Roger Salengro

✓ **Café des Sports,** 11 Rue Henri Barbusse

**Fouilloy :**

✓ **Coup-Franc,** 6 Rue Jules Lardière

**Villers-Bretonneux :**

✓ **Café Le Flash,** 50 Rue des Tavernes

✓ **Le Forum,** 1 Rue de la République

Vous pouvez également retrouver ces différents buralistes agréés sur la carte interactive disponible sur le site internet du Val de Somme.

Saison culturelle

# Des spectacles hors les murs

**Rafistol et Maestro relancent les spectacles hors les murs.**
La saison culturelle organisée par la ville de Corbie avec le soutien de la Communauté de Communes propose des spectacles "Hors les murs" dans les communes.
La pièce de théâtre "Le Mariage forcé" et le spectacle Rafistol et Maestro ont été proposés aux communes pour la saison 2021/2022.
Retrouvez les prochaines dates sur le site de la mairie de Corbie.

Assainissement non collectif

# Campagne de contrôle des installations

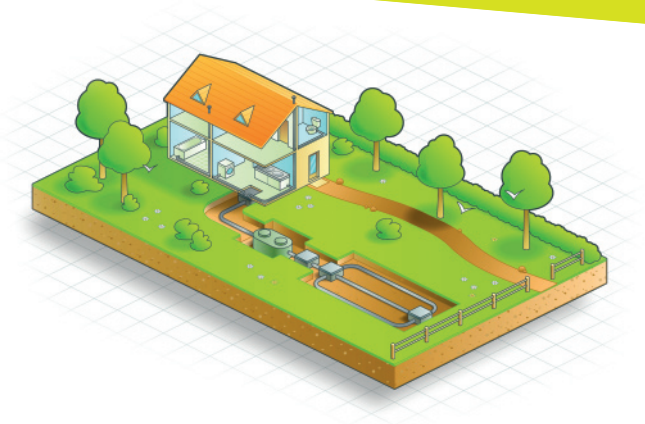

## La Communauté de Communes a délégué le contrôle des installations à la société HYDRA

### Pourquoi faire le contrôle et quels sont les risques s'il n'est pas fait ?

✓ Accepter le contrôle fait partie des obligations de l'usager. En cas d'obstacle au contrôle, il est possible d'appliquer une pénalité financière équivalente au tarif du contrôle majorée de 100%.

✓ Il en est de même lors des cessions immobilières avec une obligation de travaux non respectée.

✓ S'il y a absence d'installation, atteinte à la salubrité publique ou un risque pour les personnes, l'autorité compétente en matière de police de l'eau peut appliquer des sanctions allant jusqu'à la mise en demeure de réaliser les travaux dans un délai imparti.

✓ En cas de non-conformité, l'usager pourra de nouveau être contrôlé afin de constater la non-réalisation des travaux et si tel est le cas, il pourra être de nouveau pénalisé.

Pour rappel, les puisards ne sont pas considérés comme un traitement des eaux usées et sont strictement interdits (art.13 Arrêté du 7/09/2009). La société HYDRA a commencé sa campagne dans la commune de Gentelles et effectuera des réunions publiques et des permanences pour accompagner les prises de rendez-vous des autres communes tout au long de l'année 2022.

**À noter dans vos agendas : réunions publiques à venir**

✓ Lundi 21 février à 18h à Chipilly,

✓ Lundi 25 avril à 18h à Lamotte-Warfusée,

✓ Lundi 12 septembre à 18 heures à Vaire-sous-Corbie.

Retrouvez toutes les informations dans la rubrique « assainissement » sur le site du Val de Somme.

# Un kit d'activités offert aux familles

Le réseau parentalité du Val de Somme, piloté par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'Association des Familles rurales de la Somme, a organisé en 2019 l'évènement « Famil'liez-vous » au Théâtre Les Docks à Corbie. Cette journée conviviale, menée grâce à la participation de plusieurs structures locales, a accueilli environ 300 visiteurs, un gros succès pour une première !
Cette année, les structures œuvrant au sein du réseau parentalité du Val de Somme ont souhaité offrir un kit d'activités à partager en famille. Déjà 190 kits ont été distribués gratuitement !

## Le kit vous intéresse ?

**Contactez le réseau de *Lecture publique en Val de Somme* :**
mediatheque@valdesomme.com
03 22 96 35 86

**Retrouvez plus d'informations sur :**
www.lecturepublique.valdesomme.com

**Vous êtes un acteur de la parentalité sur le territoire du Val de Somme et vous souhaitez intégrer le réseau ?**
Contactez sandrine.minnebo@famillesrurales.org

# Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

FRANCE ACTIVE PICARDIE — Les entrepreneurs engagés | Initiative somme

France Active Picardie - Initiative Somme a des réponses et des solutions à vous apporter, service gratuit.

**Permanence sur rendez-vous :**
Le 2ème lundi et le 4ème lundi après-midi de chaque mois à Corbie et Villers-Bretonneux.
**Stéphanie DARRAS**, 07 76 08 10 40
stephanie-darras@initiative-active.fr

Le service développement économique : 03 22 96 35 92.

# Entreprendre dans le Val de Somme

*Votre Communauté de Communes poursuit ses efforts dans le développement économique et l'attrait de notre territoire. Des solutions pragmatiques et efficaces sont régulièrement proposées…*

## Chefs d'entreprise, vous recherchez du foncier pour créer votre entreprise, vous implanter sur le Val de Somme, développer votre activité ?

La Communauté de Communes du Val de Somme a pour projet d'aménager un parc d'activités avec la viabilisation d'une vingtaine de parcelles, de 1 350 à 3 450 m².
Pour tout renseignement, contactez le service développement économique au **03 22 96 35 92.**

## Annuaires des artisans & commerçants, édition 2022 !

La Communauté de Communes éditera en 2022 une nouvelle version de l'annuaire des artisans et des commerçants. Ce fascicule, qui recense les professionnels du Val de Somme, a rencontré un grand succès lors de sa première parution. En effet, distribué dans les 13 000 foyers du Val de Somme, il a permis à chacun de découvrir la richesse des services proposés par des entreprises locales. La Communauté de Communes a ainsi pu mettre en lumière tous les artisans commerçants du territoire. Cette action de promotion des commerces et services de proximité a fait partie du plan de soutien déployé par le Val de Somme suite aux différents confinements imposés par la crise sanitaire. Une version en ligne est régulièrement mise à jour sur le site www.valdesomme.com. Si vous ne figurez pas dans la base de données, vous pouvez contacter le service communication à l'adresse suivante : **communication@valdesomme.com**

## La solution pour trouver un emploi local !

Afin de mettre en lien l'offre et la demande, le site internet **www.emploi.grandamienois.fr** référence les offres d'emploi dans un rayon de 100 km autour du territoire. Initié par le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, ce site permet également aux chefs d'entreprise de publier directement leurs offres d'emploi et aux demandeurs d'emploi d'y déposer leur CV.

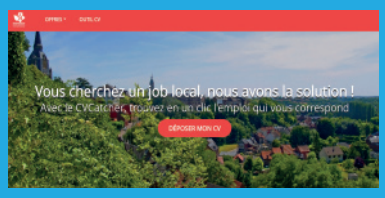

# De la nouveauté pour Calypso

*Le centre aquatique Calypso a réouvert ses portes ce lundi 10 janvier, avec un nouveau gestionnaire aux commandes : la société Oiikos.*

Centre Aquatique Calypso

## Un nouveau logo

Ce nouveau départ s'accompagne d'une refonte de l'identité visuelle de Calypso :

➜ Nouveau logo qui s'inscrit dans le prolongement des travaux graphiques menés pour le logo de la Communauté de Communes

➜ Nouvelle interface web à retrouver sur le site **piscine-calypso.horanet.com**

➜ Nouveaux affichages dans le centre aquatique.

## Du matériel renouvelé

De nombreux investissements sont en cours afin d'améliorer les conditions d'usage.

Le remplacement du contrôle d'accès ainsi que le renouvellement du parc informatique en sont des exemples. Tout comme la réservation et le paiement en ligne, ou la borne d'information numérique qui sont des services d'ores et déjà opérationnels.

L'appréhension de nouveaux outils n'est jamais aisée, mais les équipes du centre aquatique sont à votre disposition pour vous apporter toute leur expertise et leur pédagogie dans cette démarche.

Ajoutons que pour gagner en confort de travail et en qualité de services, tout le matériel de nettoyage sera prochainement changé et du matériel pédagogique est en commande pour proposer de nouvelles activités ou diversifier les existantes (O'Bébé, O'Gym…). Dans la même optique de modernisation, du mobilier de convivialité va être réceptionné au cours du premier trimestre.

L'année 2022 va également être marquée par la reprise complète de l'espace bien-être, tant au niveau des services et équipements proposés, que de l'ambiance de cet espace dédié au mieux-être. Ces travaux engendreront une fermeture temporaire de l'espace. Dans le prochain Mag' un article présentera le projet dessiné par l'architecte retenu par Oiikos.

## Qui est OIIKOS ?

OIIKOS est un nouvel acteur de la délégation de service public des équipements aquatiques créé en février 2020.
Son fondateur, Vincent Malinge, entend proposer une réponse moderne aux collectivités à travers un nouveau mode de gouvernance des équipements pour proposer une meilleure adéquation des projets d'exploitation aux spécificités des territoires.

## Une offre enrichie et diversifiée

La collectivité a porté une attention toute particulière à la continuité des usages (horaires, créneaux d'activités, reprise des titres d'accès en cours de validité, y compris les tickets CE…). Des changements sont toutefois proposés pour enrichir et diversifier les pratiques (nouvelles activités, nouvelle grille tarifaire pour plus de souplesse et de flexibilité, nouveaux abonnements…).

## Les horaires 2022

**Applicables du 01/01/2022 au 31/12/2022**

| | Piscine et espace bien-être | | |
|---|---|---|---|
| | Période scolaire | Vacances scolaires | Été |
| Lundi | 11h30 - 20h | 10h30 - 20h | 10h30 - 20h |
| Mardi | 11H30 - 21h30 | 10h30 - 21h30 | 10h30 - 20h |
| Mercredi | 10h - 20h | 10h30 - 20h | 10h30 - 20h |
| Jeudi | 11h30 - 19h | 10h30 - 20h | 10h30 - 20h |
| Vendredi | 12h - 21h30 | 10h30 - 21h30 | 10h30 - 20h |
| Samedi | 9h - 13h<br>15h - 18h30 | 9h - 13h<br>14h - 18h30 | 9h - 18h30 |
| Dimanche & jours fériés | 9h - 13h<br>15h - 18h30 | 9h - 13h<br>14h - 18h30 | 9h - 18h30 |

**Pour information !**

> **Bassin ludique fermé pendant les activités**
> **Évacuation des bassins 20 min** avant l'heure de fermeture
> **Fermeture des caisses 45 minutes** avant la fermeture

**Retrouvez l'ensemble des informations pratiques sur le nouveau site internet et la nouvelle page Facebook :**

➜ **Site internet :** piscine-calypso.horanet.com
➜ **Facebook :** Centre Aquatique Calypso Corbie.

# Lancement de la collecte du biodéchet pour les professionnels !

*Depuis novembre 2021, 17 établissements scolaires et 12 professionnels (supermarché, restaurants, boulangeries…) du territoire se sont lancés dans la collecte séparée des biodéchets.*

## Qu'appelons-nous "biodéchets ?"

Les préparations et restes de repas, sans emballages.

## Pourquoi trier les biodéchets ?

➜ Pour détourner cette matière du flux des déchets destinés à être enfouis et la transformer en compost et ainsi apporter un certain nombre de bénéfices environnementaux et économiques, comme la réduction de l'impact de l'enfouissement.

➜ Afin de répondre à l'obligation de tri à la source des biodéchets émanant de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (dite loi AGEC) du 10 février 2020.

➜ Afin de bénéficier d'une tarification réduite par rapport au traitement des ordures ménagères assimilées.

## Déchets autorisés

**Vous êtes un professionnel ou une collectivité ? Vous souhaitez des renseignements sur la collecte des biodéchets ?**
Contactez le service environnement au 03 22 96 35 93.

# Un service de collecte de pneus à la déchetterie

**Bon à savoir :** Il existe chez les distributeurs et professionnels du pneu, une reprise "1 POUR 1" : pour l'achat d'un pneu neuf le professionnel est tenu de vous reprendre un pneu usagé.

A partir du 1er mars 2022, un service de collecte de pneumatiques usagés sera disponible, **uniquement en déchetterie de Corbie.**

**Comment déposer mon ou mes pneus ?**
Vous pourrez vous présenter à la déchetterie située à Corbie muni de votre carte d'identité et de votre carte déchetterie. Sur place, un formulaire sera à remplir afin d'établir un suivi des dépôts.

**Déchetterie du Val de Somme**
**à Corbie,** rue Léon Curé 80800 Corbie

**Information importante**

Tout apport de pneus sera contrôlé et validé par les gardiens.
Les pneus devront être en bon état (non verdis, non peints, non déchirés et non cloutés) et déjantés.
Dépôt limité à 4 pneus/an/foyer.
Le service est réservé aux particuliers.
Nous comptons sur votre compréhension quant aux règles qui nous sont imposées afin que ce service puisse rester gratuit.

# Renouvellement de vos cartes pour les déchetteries

Dans le courant du premier trimestre 2022, vous pourrez vous rendre dans l'une des deux déchetteries du Val de Somme muni d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ainsi que de votre carte actuelle pour bénéficier de la nouvelle carte. Cette nouvelle carte est équipée de la technologie RFID, il s'agit d'une puce électronique qui remplace le code-barres. L'échange de ces cartes peut s'effectuer jusqu'au 1er juillet 2022.

**Mémo**

**Pour rappel, la carte "particulier" est valable dans les deux déchetteries du Val de Somme.**

GRANDS PROJETS DU VAL DE SOMME

# Construction de la médiathèque intercommunale Patrick Simon à Villers-Bretonneux

*Une nouvelle médiathèque est en cours de construction rue d'Herville à Villers-Bretonneux. D'une surface de plus de 700 m², son accès sera gratuit.*

Cette troisième médiathèque intercommunale viendra s'ajouter à la *Caroline* (Corbie) et à *la Filature* (Ribemont-sur-Ancre) pour faire vivre le réseau de *Lecture publique du Val de Somme*.

**Les travaux d'un montant de plus 1 500 000 € seront terminés pour le second semestre 2022.**

**Retrouvez toutes les informations sur le réseau de Lecture publique en Val de Somme sur :**
**www.lecturepublique.valdesomme.com**

# L'eau

## *une ressource naturelle à préserver !*

*Avec de multiples étangs, le canal de la Somme, l'Ancre, l'Hallue et la Luce et des nappes importantes en sous-sol, l'eau semble être une ressource quasi inépuisable sur notre territoire. Il nous faut pourtant prendre soin de cette ressource essentielle à la vie. Une responsabilité importante pour notre Communauté de Communes.*

Chaque jour, vous utilisez de l'eau pour différents usages, boire, préparer les repas, laver la vaisselle, se laver les mains, prendre une douche, arroser vos plantes…
Il vous suffit d'ouvrir un robinet pour que l'eau jaillisse chez vous mais elle a fait un long chemin dans les canalisations depuis le moment où elle a été puisée dans notre sous-sol.
On a longtemps cru que l'eau était donnée en abondance par la nature et que l'on pouvait l'utiliser sans contrainte et sans contrepartie. Mais les activités humaines de plus en plus importantes ont montré la fragilité des milieux aquatiques.

L'eau est indispensable à la vie. La qualité de l'eau puisée, des circuits d'approvisionnement et d'assainissement ont contribué à l'augmentation de l'espérance de vie en Europe.
La Communauté de Communes du Val de Somme est aujourd'hui compétente sur le cycle complet de l'eau, qu'elle soit potable, à traiter dans les systèmes d'assainissement, pluviale en empruntant les pentes des bassins-versants ou naturelle dans les marais et cours d'eau.
Bien qu'abondante sur notre territoire, l'eau fait partie d'un écosystème fragile. Sa qualité dépend du respect des sols. Les nitrates, phosphates et pesticides, métaux lourds, résidus médicamenteux

et bactéries font partie des polluants que l'on peut retrouver dans l'eau. Qu'elle soit potable ou naturelle, l'eau fait l'objet de contrôles réguliers effectués par l'État.
Pour respecter les normes de nombreuses agglomérations françaises sont obligées d'aller capter l'eau de plus en plus loin. À nous de prendre soin de cette ressource essentielle sur notre territoire.

# L'eau potable

Au niveau de l'eau potable la Communauté de Communes assure sa compétence depuis le 1er janvier 2020 sur le périmètre de 24 communes. Trois communes (Warloy-Baillon, Lahoussoye et Franvillers) sont gérées par le SIAEP de la Haute Vallée de l'Hallue et six communes (Marcelcave, Lamotte-Warfusée, Cachy, Gentelles, Le Hamel et Villers-Bretonneux) par le SIEP du Santerre.
Sur l'ensemble des 24 communes sur lesquelles elle est compétente, la Communauté de Communes a déjà agi depuis 2020 pour améliorer la qualité de l'eau distribuée dans les communes de Cerisy, Chipilly et Morcourt provenant dorénavant du captage de Chipilly. Les captages de Cerisy et Morcourt ont été depuis abandonnés.
Elle a également investi pour renouveler les réseaux des communes de Lamotte-Brebière et Morcourt, vétustes avec des fuites importantes.

## La gestion de l'eau potable, c'est :

➜ De l'exploitation au quotidien pour assurer le prélèvement, le transport, et la distribution en continu d'une eau de qualité pour l'ensemble des usagers du service public.

➜ De l'investissement sur les nombreux ouvrages (forages, châteaux d'eau, réseaux, branchements…) afin de garantir le fonctionnement optimal de ces ouvrages tout au long de l'année et l'approvisionnement en eau de tous les usagers.

## Vos contacts

Depuis 2020, la Communauté de Communes du Val de Somme gère la compétence eau potable sur 24 de ses 33 communes.
Cette prise de compétence s'est appuyée sur un zonage historique du territoire qui aujourd'hui évolue.

**➜ Votre commune est en bleu**
Service client du lundi au vendredi de 8h a 19h
et le samedi de 8h a 13h
09 77 40 84 08

**Urgence 24h/24**
09 77 40 11 20

**➜ Votre commune est en jaune**
SIEP du Santerre - 03 22 86 45 27

**➜ Votre commune est en vert**
SIAEP de la Haute Vallée de l'Hallue - 03 22 40 55 55

# Les eaux usées

Dès que vous avez utilisé de l'eau, celle-ci devient "eau usée". Impropre à tout usage elle part dans des canalisations qui vont la conduire vers un point de dépollution où elle va être filtrée pour être ensuite rendue à la nature.
Depuis le 1er janvier 2006, la Communauté de Communes exerce la compétence assainissement. Cette compétence se décompose en deux domaines d'intervention que sont l'assainissement non collectif et l'assainissement collectif.

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Quatorze communes du Val de Somme sont concernées par l'assainissement collectif appelé aussi réseau public de collecte des eaux usées : Heilly, Ribemont-sur-Ancre, Méricourt l'Abbé, Treux, Sailly-le-Sec, Corbie, Pont-Noyelle, Daours, Bussy-lès-Daours, Vecquemont, Aubigny, Fouilloy, Villers-Bretonneux et Marcelcave.

Les eaux usées de ces communes sont acheminées vers les 7 stations d'épuration du territoire. Les habitants de ces communes payent une redevance pour ce service. Retrouvez le tarif au 1er janvier 2022 sur le site valdesomme.com

**La Communauté de Communes du Val de Somme à la gestion de :**

- ➜ 150 km de réseau d'assainissement
- ➜ 77 postes de refoulement
- ➜ 7 stations d'épuration

**La compétence assainissement collectif recouvre de multiples axes :**

- ➜ collecte des eaux usées
- ➜ épuration
- ➜ élimination des boues
- ➜ études de projets
- ➜ élaboration d'études diagnostics
- ➜ plans de zonage
- ➜ entretien du réseau

## L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les habitations situées dans les communes n'ayant pas d'assainissement collectif doivent être équipées d'un assainissement non collectif, appelé également assainissement autonome. Cette installation réalisée sur la parcelle doit être conforme à la réglementation en vigueur pour que l'eau filtrée et rejetée dans la nature corresponde aux normes. Les communes concernées par l'assainissement non collectif sont Warloy-Baillon, Hénencourt, Bresle, Baizieux, Franvillers, Lahoussoye, Bonnay, Vaux-sur-Somme, Vaire-sous-Corbie, Hamelet, Le Hamel, Sailly-Laurette, Cerisy, Chipilly, Morcourt, Lamotte-Warfusée, Cachy, Gentelles, Lamotte-Brebière.

**Conformément aux textes en vigueur la Communauté de Communes n'intervient que sur le contrôle des installations autonomes :**

**➜ La conception et la réalisation pour les installations neuves afin de permettre à l'usager de choisir un bon système et garantir la bonne réalisation.**

**➜ Le suivi des installations existantes afin de conseiller l'usager pour qu'il puisse s'assurer du bon fonctionnement de son système, l'entretien dans de bonnes conditions et le cas échéant engager les réparations nécessaires.**

**Aide pour les travaux concernant l'assainissement non collectif :**
Pour vous aider dans vos travaux la Communauté de Communes propose des aides financières. Retrouvez toutes les informations sur le site du Val de Somme.

**RAPPEL**

## Pas de lingettes dans les toilettes !

Les lingettes couramment utilisées en cette période de crise sanitaire, ne sont pas dégradables à l'échelle de quelques heures. Jetées dans le réseau d'assainissement, elles arrivent rapidement dans les équipements des postes de refoulement et stations d'épuration où elles provoquent bouchage, casse de matériel et par conséquent augmentation de la redevance assainissement. C'est pourquoi il est demandé de ne pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement.

# L'eau pluviale

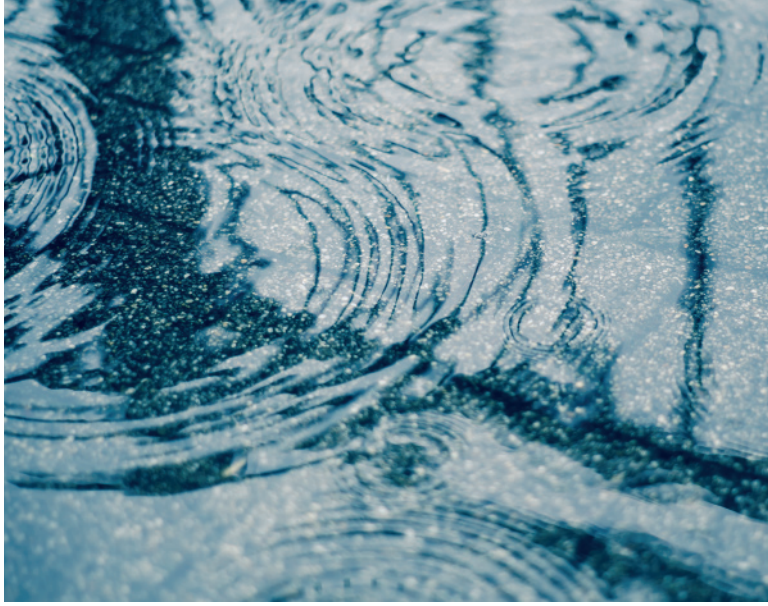

La Communauté de Communes a pris la compétence le 1er janvier 2018.
Les contours de compétence sont multiples car ils touchent à l'environnement, à l'assainissement et à la voirie.

Cette nouvelle responsabilité de la Communauté de Communes a imposé un état des lieux dans chaque commune avant de bâtir un programme d'investissement et d'entretien.

**La Communauté de Communes à la gestion de :**

**➜ 76,6 km de réseau séparatif pluvial et 11 kms de réseau unitaire,**

**➜ 77 fossés dont 4,3 km en agglomération,**

**➜ 52 bassins d'infiltration comptabilisant 1,8 Ha de surface,**

**➜ 24 puits, 11 noues, 5 tranchées d'infiltration et 16 saignées.**

Des études de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sont en cours sur plusieurs bassins-versants ruraux, 6 500 hectares au total, pour comprendre et lutter contre les ruissellements qui peuvent provoquer des inondations et coulées de boues en fond de vallée.

# L'eau naturelle

Le Val de Somme avec son canal, ses rivières, ses nombreux étangs et marais se sent très concerné par la GEMAPI (la gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), avec le devoir de préserver ces milieux humides et leur biodiversité, des paysages qui sont des lieux de vie mais aussi des atouts majeurs pour le tourisme.

**Dans ce cadre, les missions de la Communauté de Communes sont :**

**➜ Entretenir et aménager cours d'eau et/ou plan d'eau**

**➜ Aménager les parties de bassin hydrographique ou fraction de bassin hydrographique**

**➜ Assurer la défense contre les inondations**

**➜ Protéger et restaurer des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.**

La Communauté de Communes travaille en lien avec les associations qui gèrent les travaux et aménagements sur les rivières (Hallue, Ancre 1 et 2, et la Luce).

# Zoom sur les travaux pour l'eau pluviale

La Communauté de Communes a établi un programme pour 2020-2021 pour la réhabilitation ou restructuration des bassins, mares et fossés.

## Au programme :

➜ **Gentelles** - Rue Pasteur : Réaménagement de la mare

➜ **Franvillers** - Rue du Bourgville : Réaménagement de la mare

➜ **Bussy-lès-Daours** - Rue du Marais : Transformation du fossé en noue végétalisée
➜ **Aubigny** - Rue de Corbie : Réaménagement du fossé
➜ **Baizieux** - Chemin rural de Corbie à Baizieux : Curage du bassin d'infiltration
➜ **Baizieux** - Chemin du bel air (nord de la commune) : Curage du fossé et bassin d'infiltration
➜ **Bonnay** - Rue du Grand Marais : Curage du fossé
➜ **Lamotte-Brebière** - Rue du 8 mai 1945 : Curage du fossé et des décanteurs
➜ **Vaux-sur-Somme** - Chemin rural n°4 : Création de saignées infiltration

## Pourquoi ces travaux ?

Assistée de Somme Nature, la Communauté de Communes s'est donnée comme objectifs de gérer plus efficacement les eaux de pluie tout en favorisant et développant la biodiversité.

## Quelles étapes ?

**Le réaménagement des mares :**
➜ Vidange et curage de la mare
➜ Reprise des berges par tunage à double étage
➜ Plantation de plantes hélophytes sur les berges pour recréer une biodiversité faune et flore.

**Le réaménagement du fossé en noue :**
➜ Curage du fossé existant,
➜ Reprofilage en noue

## Côté finances

**Coût des travaux : 305 300 € HT**
➜ Le réaménagement ou la transformation des ouvrages pour améliorer le fonctionnement hydraulique en favorisant le développement de la biodiversité : **231 922 €**
➜ L'entretien des bassins et fossés : **73 378 €**
➜ Subvention agence de l'eau : **99 945 €**
➜ Fonds de concours communal : **20 535 € HT**
➜ Financement CCVS : **184 820 € HT**

***Retrouvez d'autres photos des travaux, documents et des témoignages de l'histoire de la mare de Franvillers.***
***vds-lemag.com***

## Commission Eau (potable, pluviale et GEMAPI)

**Président :**
Xavier Commecy (Gentelles)

**Membres :**
Sylvie BRANDICOURT (Bussy-lès-Daours)
Stéphane CHEVIN (Le Hamel)
Bétina DEFRETIN (Sailly-Laurette)
Didier DEMAISON (Morcourt)
Denis DEMARCY (Bonnay)
Jacky DURIER (Pont-Noyelle)
Jean-Luc FALOISE (Bresle)
Hubert FLEURY (Heilly)
Ludovic GABREL (Corbie)
Philippe GOSSELIN (Vaux-sur-Somme)
Cédric GUILLEMOT (Villers-Bretonneux)
Brigitte LEROY (Lahoussoye)
Frédéric MARTIN (Warloy-Baillon)
Gilles ROUSSEL (Hénencourt)
Délia SANJUAN (Franvillers)
Philippe VAN VYNCKT (Lamotte-Brebière)
Marie-Josée VAQUIER (Baizieux)

# Les mares

## un trésor pour notre environnement !

*Aeschne bleue*

Les mares sont des zones humides qui ont, pour la plupart d'entre elles, été creusées par l'homme. Elles constituent un cadre naturel agréable, jouent un rôle essentiel dans la régulation des eaux de pluie et sont indispensables à la vie de nombreuses espèces. Elles sont pourtant particulièrement menacées ! En effet, 90% des mares présentes au début du XX$^{ème}$ siècle ont malheureusement disparu. Et nombreuses sont celles qui sont aujourd'hui dégradées ou polluées. Au fil du temps, tous ces facteurs ont inévitablement engendré des problèmes d'inondations et une importante perte de biodiversité. C'est pourquoi il est primordial de préserver les dernières mares, de réaménager celles qui sont dégradées et, encore mieux, d'en recréer de nouvelles !

*Mare de jardin*

*Iris des marais*

### Une faune et une flore riches et emblématiques !

Ne dit-on pas "l'eau, c'est la vie" ? Et en effet, c'est bel et bien le cas ! L'eau est un élément indispensable à la vie de très nombreux êtres vivants. Il n'y a donc rien de plus normal que de trouver une faune et une flore riches dans les zones humides, et les mares ne font pas exception à cette règle.

➜ Les saules têtards sont des arbres caractéristiques des zones humides. Leur forme de têtard est liée à la taille régulière de leurs branches. Ils jouent un rôle important dans l'accueil de la biodiversité mais aussi dans le maintien des berges et l'atténuation des inondations.

➜ Qu'elles soient boisées ou sans végétation, l'Aeschne bleue affectionne les mares. Leurs berges lui servent à déposer ses œufs qui écloront au printemps. La larve passera ensuite 1 à 2 ans dans la mare avant de se métamorphoser.

➜ Insigne de Clovis, emblème de Louis VII puis des rois de France, l'Iris jaune ou Iris des marais, s'épanouit dans les zones humides. Il consolide les berges de la mare et constitue un abri et un lieu de ponte pour de nombreux insectes et autres invertébrés.

➜ Aquatique pendant la saison de reproduction, le Triton alpestre est terrestre le reste de l'année. Il vit alors caché à proximité des mares, dans les souches et racines des haies, les galeries de petits mammifères, sous le bois mort ou sous des pierres…

## Pour rester en bonne santé, les mares ont besoin d'interventions ponctuelles

➜ Le curage de la mare tous les 10 à 20 ans, pour lutter contre l'envasement naturel lié à l'accumulation des feuilles et branches mortes, ainsi qu'à l'évolution naturelle de la végétation. L'idéal est que cette opération soit réalisée en deux temps, afin de ne pas supprimer brutalement l'ensemble de la faune et de la flore du site.

➜ La fauche de la végétation, tous les 2 à 3 ans, et l'élagage des arbres, tous les 5 à 8 ans (à la mauvaise saison), pour maintenir l'ensoleillement et la surface d'eau libre.

*Mare communale*

*Triton alpestre*

*Curage et débroussaillage mare*

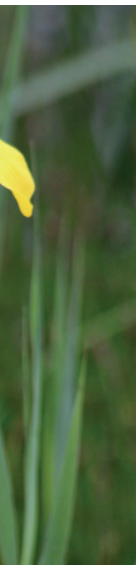

## Une mare ne signifie pas forcément poissons et canards !

Dans l'imaginaire collectif, une mare s'accompagne très fréquemment de ses poissons, souvent rouges, et de ses canards. Cependant, ceux-ci sont bien souvent une des causes de la dégradation des rares mares encore existantes. En effet, lorsqu'ils sont présents, et tout particulièrement lorsqu'ils sont nombreux, leur impact sur l'équilibre de la mare peut être colossal.

En mangeant toute la végétation, les insectes et autres têtards et en produisant des quantités d'excréments importantes, ils peuvent être à l'origine d'une disparition de toute forme de vie aquatique et d'un envasement rendant le point d'eau nauséabond.

## Protégez la biodiversité vous aussi !

➜ Creuser une mare chez soi, même de petite taille, c'est se donner l'opportunité de voir arriver de nouvelles espèces dans son jardin (libellules, grenouilles, plantes aquatiques…). C'est aussi un lieu de découverte de la vie sauvage pour petits et grands (métamorphose des amphibiens, vie aquatique des larves de libellules…).

➜ Aménager un tas de pierres ou de bois et laisser des zones de végétation non fauchées permet à différentes espèces comme les grenouilles, les tritons et les insectes de se nourrir, se reproduire, de s'y abriter ou encore d'hiberner.

PICARDIE NATURE

# L'ART-DÉCO

## un trésor architectural dans le Val de Somme

*L'Art-Déco se caractérise par des lignes droites et géométriques et se retrouve sur différents éléments décoratifs : façades, vitraux, boiseries, mobilier, luminaires, sculptures. Les matériaux utilisés sont nobles comme le bois, la pierre ou le fer. Le béton, qui jusque-là était peu mis en valeur, trouve une place de choix dans ce nouveau mouvement. On retrouve également la brique rouge, symbole architectural du nord de la France. Bien que l'Art-Déco rime avec Années Folles, on le retrouve également dans l'Art Sacré.*

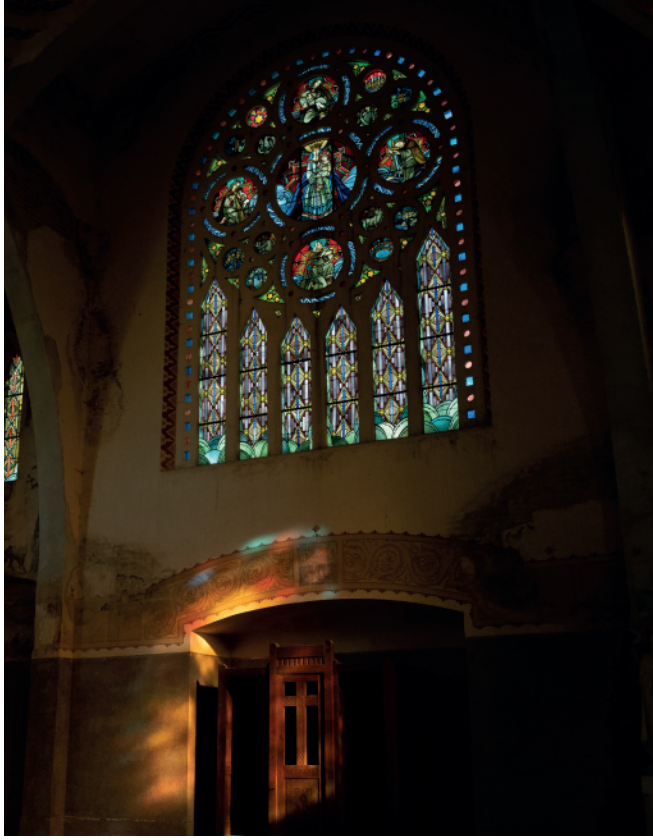

*Église Saint-Pierre de Lamotte-Warfusée* Photos ©Valentin Cardon

## De nombreuses églises Art-Déco dans le Val de Somme

De nombreuses églises du Val de Somme ont été détruites par les combats destructeurs de la Grande Guerre, puis reconstruites entre les années 1920 et 1930 dans un nouveau mouvement artistique : l'Art-Déco. Celles de Lamotte-Warfusée, Vaire-sous-Corbie, Marcelcave, Cachy, Méricourt-L'Abbé, et Le Hamel sont remarquables.

C'est surtout à partir de 1925 que l'Art-Déco connaît son heure de gloire, au moment de l'Exposition Internationale des Arts décoratifs et industriels modernes de Paris. Ce nouveau style s'implante alors dans beaucoup de domaines. C'est un nouvel art de vivre à la française, celui d'une France progressiste, bercée par l'insouciance de l'entre-deux-guerres.

## L'église de Lamotte-Warfusée, un bel exemple d'architecture Art-Déco

On la remarque de très loin ! Son clocher culmine à 54 mètres de hauteur. Et, quel clocher ! Il est surmonté d'une audacieuse flèche ajourée en béton armé, typique de la période d'entre-deux-guerres. En effet, l'église précédente est détruite au cours de la Première Guerre mondiale. Elle est ensuite reconstruite entre 1928 et 1931 dans un style bien particulier : une ossature en béton armé et un parement de briques rouges. À l'intérieur, son plan en croix grecque et ses fresques aux tons de bruns et d'ocre lui confèrent un style très byzantin. Ses vitraux typiques de l'Art-Déco illuminent l'intérieur de couleurs vives.

### Le printemps de l'Art-Déco, un événement à ne pas manquer

En avril et mai 2022, l'office de tourisme du Val de Somme rejoint le Printemps de l'Art-Déco, manifestation initiée en 2012 par le service patrimoine de la ville de Saint-Quentin, qui regroupe aujourd'hui 17 territoires partenaires : Arras, Douai, Lille, Amiens, Roubaix… Au programme, de nombreuses animations sur notre territoire , ateliers thématiques et visites guidées d'églises Art-Déco à Cachy, Lamotte-Warfusée, Le Hamel, Marcelcave, Méricourt l'Abbé, et Vaire-sous-Corbie.

### Pour en savoir +

Val de Somme Tourisme
28/30 Place de la République
80800 Corbie - 03 22 96 95 76
officedetourisme@valdesomme.com

www.valdesomme-tourisme.com

Célébrités du Val de Somme

par DPG

et Mélanie Thomas

# ANNE DE PISSELEU

## La demoiselle d'Heilly

## devenue favorite de François 1er

François 1er a marqué la France de la Renaissance pendant ses 32 ans de règne. Il a posé les principes politiques de l'absolutisme royal et a commencé à faire de la monarchie un spectacle permanent avec une cour où prennent place les favorites du roi.

Anne de Pisseleu, descendante de Marie d'Hargicourt dame d'Heilly, fut l'une de ses favorites qui eurent une influence sur le cours de l'Histoire de France.

De demoiselle d'Heilly elle devint Duchesse d'Etampes mais elle perdit ses privilèges à la mort du roi.

Anne de Pisseleu est née vers 1508 dans l'Oise à Fontaine-Lavaganne dans une famille de vieille noblesse aux revenus modestes.

Anne est la fille de Guillaume de Pisseleu et d'Anne Sanguin qui meurt peu après sa naissance.

Guillaume, ne supportant plus d'habiter un château délabré, vient s'installer avec ses enfants au château d'Heilly qu'il tient de sa mère Marie d'Hargicourt.

De ses trois unions, Guillaume a eu trente enfants. Pourtant Anne va bénéficier d'une éducation complète qui lui est prodiguée par Madeleine de Laval, troisième épouse de Guillaume de Pisseleu. Très douée Anne acquiert très vite le goût de la littérature, des arts et des sciences.

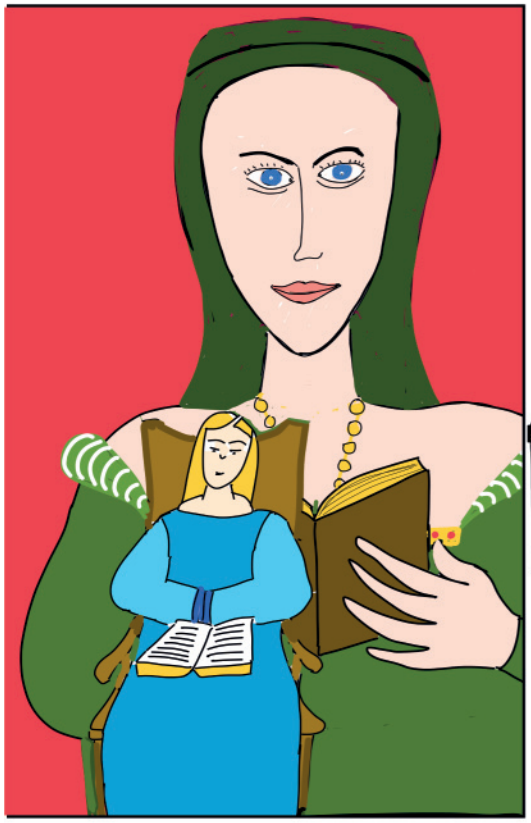

Remarquée pour son intelligence et sa beauté, Anne qui n'a que 14 ans, quitte le château d'Heilly vers 1522 pour la cour de France où elle devient demoiselle d'honneur de Louise de Savoie, mère du roi François 1er et régente du Royaume de France que lui a confié le roi parti sur les champs de bataille.

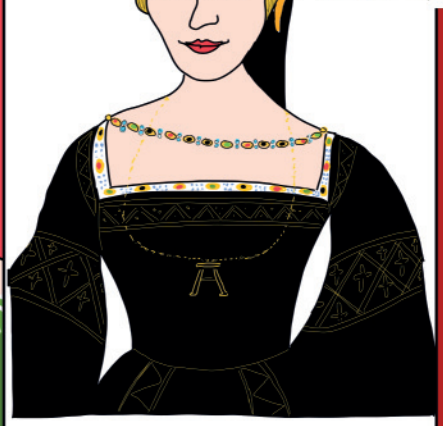

Avec toutes ses qualités Anne se distingue rapidement des autres filles d'honneur et Louise de Savoie la remarque. On dira d'elle **qu'elle fut la plus belle des savantes et la plus savante des belles.**

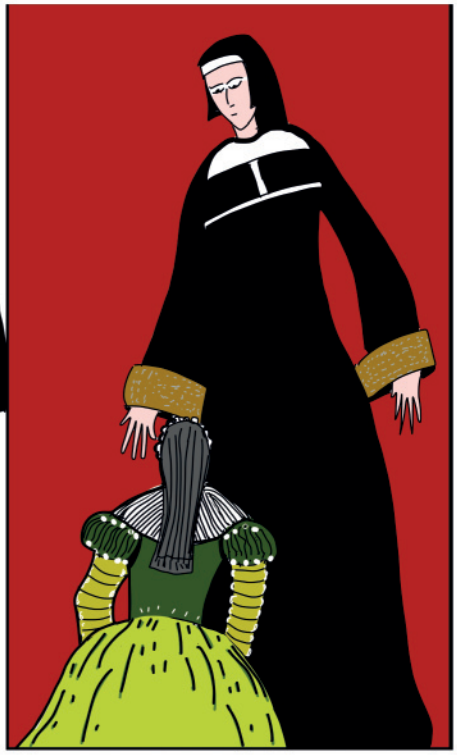

En 1524, François 1er essuie une rude défaite à Pavie et il est fait prisonnier par son ennemi Charles Quint.

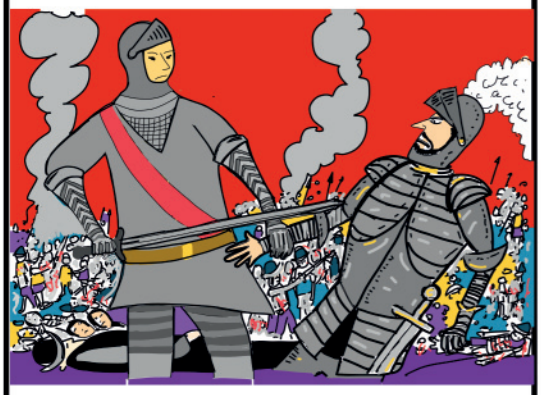

La signature du traité de Madrid en 1526 lui permettra de retrouver la liberté mais dans les conditions exigées il est stipulé que François 1er doit épouser Eléonor de Habsbourg, la sœur de Charles Quint

Pour fêter le retour de captivité de François 1er, Louise de Savoie organise une réception à laquelle elle invite Anne de Pisseleu. La reine-mère souhaite écarter de la cour Madame de Châteaubriand et maîtresse du roi. Anne de Pisseleu devient vite la nouvelle favorite de François 1er.

Voulant donner une stature plus importante à sa maîtresse , le roi lui fait épouser Jean de Brosse, de haute naissance mais dont la famille a été dépossédée de ses biens.

En 1535, on lui restitue ses biens, ses terres et ses titres puis en 1536 il devient Duc d'Etampes.

Mais le roi prend soin de l'éloigner de la cour. Il le nomme gouverneur du Bourbonnais puis d'Auvergne.

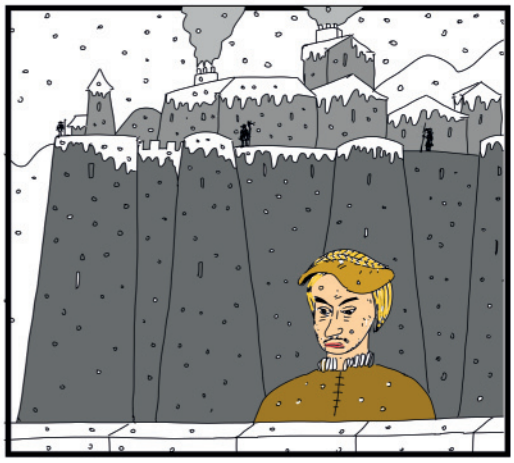

Anne reçoit de nombreux domaines, cadeaux royaux. Mais elle n'oublie pas au passage de servir sa famille en octroyant à ses proches des postes importants. Intrigante, elle permit l'ascension de certains seigneurs mais concourut aussi à la disgrâce de grandes figures.

Anne de Pisseleu prend de plus en plus d'importance dans la vie de François 1er. On raconte que lorsqu'elle vient séjourner au château d'Heilly le roi la rejoint parfois en empruntant la petite porte route de Bonnay.

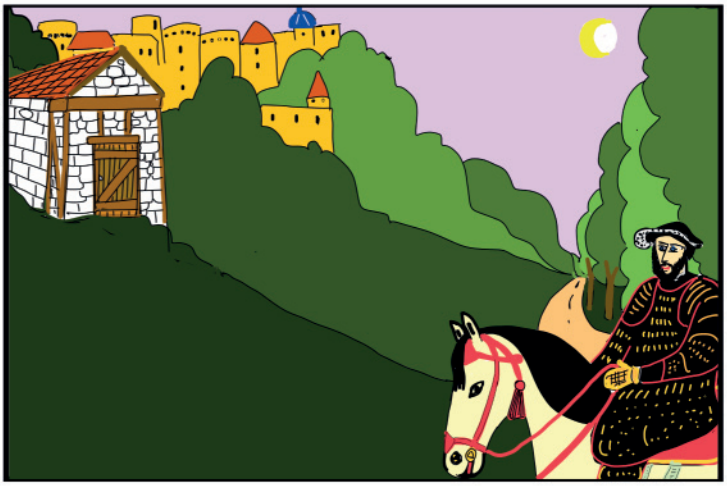

A partir de 1539, la santé de François 1er décline et Anne essaye de l'empêcher de confier le pouvoir au dauphin, le futur Henri II et à Diane de Poitiers, sa favorite. Les deux femmes rivalisent de beauté et Diane de Poitiers est très souvent humiliée à la cour par les agissements d'Anne de Pisseleu.

Le 31 mars 1547 à Rambouillet, la mort de François 1er marque la fin de la toute puissance d'Anne d'Heilly. Elle est chassée sans ménagement de la cour et perd ses appuis, ses fidèles et les biens offerts par le roi. Elle va être contrainte de vivre plusieurs années difficiles en Bretagne sur les terres de son mari où celui-ci la fait surveiller.

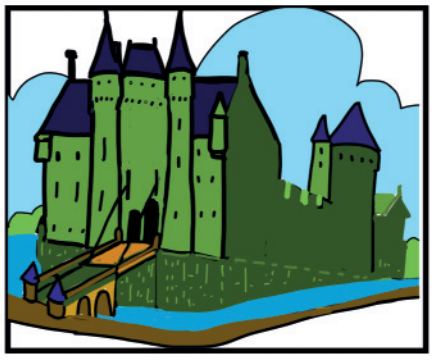

A la mort de Jean de Brosse, Anne de Pisseleu retrouve sa liberté et vient s'installer au château d'Heilly. Elle y meurt en 1580 à l'âge de 72 ans. Malade, elle est devenue méconnaissable et elle est oubliée de tous. On ignore encore où elle fut inhumée.

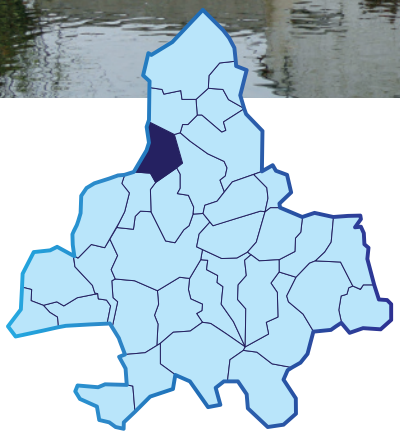

# Si tu vas à Franvillers

## La commune

**Nom des habitants :**
Les Franvilloises et les Franvillois

**Nom du Maire :** Mme Délia SANJUAN

**Mairie :** 64, rue Bourgville
80800 FRANVILLERS
03 22 40 41 42
mairie.franvillers@wanadoo.fr

**Permanences :** Lundi de 9h30 à 12h
Mercredi de 9h30 à 12h

**Fête locale :** Le 3e WE de juin

**Les associations et leurs président(e)s :**

- Comité des fêtes : Gilles SAGNIEZ
- A.T.T. Franvillers : Frédéric LAURENT
- CPG/CATM Franvillers : Lionnel DEBROY
- Ballon au poing : Jean-Michel SAGEZ

## Ballon au poing

### Le ballon au poing, une histoire de familles dans le village

Le terrain de ballon au poing de la place du village montre l'importance de ce sport traditionnel pour les Franvillois. Ce jeu picard a rapidement conquis les campagnes, Rubempré, Hérissart, Heilly, Franvillers se sont très vite illustrés en remportant des drapeaux à partir des années 30. Albert Hiseux fut le premier foncier à avoir ramené un drapeau à Franvillers, celui des juniors en 1934, année d'apparition du drapeau juniors, prouesse qu'il réédita l'année suivante en 1935. Aujourd'hui encore dès le printemps le terrain s'anime avec les entraînements et les tournois et championnats le week-end.

En 2002, la Communauté de Communes lance son programme de jeux sportifs, en consacrant chaque année une enveloppe destinée à doter chaque village d'une aire de jeux ou d'un plateau sportif. Franvillers fut l'une des premières communes à déposer un dossier. Ce terrain a coûté 12 847 €, entièrement pris en charge par la Communauté de Communes.

*L'équipe d'Excellence de Franvillers, vainqueur du drapeau en 1962.*

*De gauche à droite :*
*Debout : Roland Dillocourt, Victor Godbert et Marcel Pernet.*
*Accroupis : Laurent Debroy, Robert Débart et André Débart*

La commune propose à chaque saison une nouvelle décoration réalisée avec de la récupération.
Cet été, des vélos récupérés ornaient le bord de route, puis des champignons en pot de fleur et des citrouilles ont pris place avant de laisser les décorations de fins d'années s'installer.

## Jean Beaucousin

### Héros modeste, qui fut instituteur et maire de la commune

Jean Beaucousin, ancien instituteur et maire de Franvillers fut prisonnier en Pologne durant la seconde guerre mondiale. Parti de Franvillers en 1939, prisonnier de guerre dans le stalag nazi XXB, en Prusse orientale jusqu'en mars 1945, puis engagé contraint et forcé dans les rangs de l'Armée Rouge durant 70 jours, il fut libéré sur L'Elbe par les Américains le 20 mai 1945. De retour, de Marienbourg à Franvillers, en quatre mois, Jean Beaucousin a parcouru 2 000 km, à pied, à cheval, en carriole, en train.
Cet homme modeste, au service des autres, qui sauva des Polonaises et au moins un Russe ne s'était jamais vanté de ses exploits. Il a fallu, après sa mort, que sa famille retrouve ses notes pour que son parcours puisse être partagé avec les Franvillois grâce au travail de recherche de Jean-Marie et Monique Laout, habitants de Franvillers.

*Une boulangerie-pâtisserie qui fait également tabac, relais presse et épicerie.*

***Pour en apprendre + sur Franvillers, scannez le QrCode ou rendez-vous sur https://vds-lemag.com***

# Fêtes & animations près de chez vous

*Envie de sortir, découvrir, échanger ? Retrouvez tous les évènements de notre territoire de février à avril 2022.*

## Février

■ **DAOURS**

**Samedi 19 février 2022**

**Concours de Manille**

Salle polyvalente

Société de Chasse en Plaîne de DAOURS VECQUEMONT :

06 85 78 66 39

■ **CORBIE**

**Mardi 22 février 2022**

**Les Falopes, compagnie Les gOsses**

Buanderie

Service culturel de Corbie :

03 22 96 43 00

*Les Falopes*

*The Primitals*

**Jeudi 24 février 2022**

**The Primitals**

Théâtre Les Docks

Service culturel de Corbie :

03 22 96 43 00

## Mars

■ **CORBIE**

**Mardi 22 mars 2022**

**Tchekhov Bazar, compagnie Les Petites Madames**

Buanderie

Service culturel de Corbie :

03 22 96 43 00

*Tchekhov Bazar*

*Les Crounards*

**Dimanche 27 mars 2022**

**Les Crounards, binouze side show, compagnie Les Têtes d'Affiche**

Derrière la salle polyvalente de La Neuville

Service culturel de Corbie :

03 22 96 43 00

■ **LE HAMEL**

**Dimanche 6 mars 2022**

**Rederie en salle de familles rurales**

06 76 86 22 93

fa.chevin@orange.fr

■ **FOUILLOY**

**Dimanche 13 mars 2022**

**Loto**

Ouverture des portes à 13h et début des jeux à 14 h

Salle des fêtes

Association Fouill'Loisirs :

07 68 33 99 92

stephane.smerda@gmail.com

■ **MARCELCAVE**

**Samedi 19 mars 2022**

**Repas de l'Union Sportive**

Salle des fêtes - 06 14 13 32 07

**Dimanche 27 mars 2022**

**La Grande Rederie de Marcelcave**

Salle des fêtes

Association Sixties : 06 14 76 78 00

■ **VILLERS-BRETONNEUX**
**Mercredi 16 mars 2022**
**Animation pour la journée mondiale du recyclage**
Déchetterie du Val de Somme
Chaussée Val de Somme
03 22 96 35 93

# Avril

■ **MARCELCAVE**
**Samedi 30 avril 2022**
**Boucles de Marcelcave**
**Course à pied**
Comité des fêtes de Marcelcave :
benoit.cassanis@orange.fr

■ **CORBIE**
**Mardi 26 avril 2022**
**Livi ou Lévy, compagnie P'Lousse**
Buanderie
Service culturel de Corbie :
03 22 96 43 00

*Livi ou Lévy*

**Jeudi 28 avril 2022**
**Les Amazones d'Afrique**
Théâtre Les Docks
Service culturel de Corbie :
03 22 96 43 00

*Les Amazones d'Afrique*

## Don du sang

■ **CORBIE**
➜ **Samedi 5 mars 2022**
➜ **Samedi 30 avril 2022**
De 08h30 à 12h30 à la salle polyvalente d'Étampes

■ **VILLERS-BRETONNEUX**
➜ **Mardi 22 février 2022**
➜ **Vendredi 29 avril 2022**
De 14h à 18h au marché couvert

## Les permanences de l'ADIL en 2022

L'Agence Départementale d'information sur le Logement continue de vous conseiller sur les questions liées au logement. Elle propose des permanences uniquement sur RDV de 14h à 16h30 (03 60 12 45 00)

**31 ter rue Gambetta 80800 Corbie**

➜ Mercredi 9 mars 2022
➜ Mercredi 20 avril 2022
➜ Mercredi 1er juin 2022
➜ Mercredi 13 juillet 2022
➜ Mercredi 24 aout 2022
➜ Mercredi 5 octobre 2022
➜ Mercredi 16 novembre 2022
➜ Mercredi 28 décembre 2022

## **Expositions** au centre d'Accueil et d'Animations de Corbie

**Du 1er février au 12 mars 2022 :**
**➜ La Somme en Pastel**
Peinture / Véronique Mirailles

**Du 15 Mars au 30 Avril 2022 :**
**➜ De la soupe plein les orbites et du saké rouge, bien épais**
Dessin / Aurélie Grasset-Rifi-Saïdi

# Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU)

(Permis de construire, certificat d'urbanisme, permis de démolir, déclaration préalable, ...)

## Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée !

**IMPORTANT :** Il est encore possible de faire des demandes par voie papier.

Toutes les informations sur le site du Val de Somme
www.valdesomme.com
Rubrique «Demandes d'autorisation d'urbanisme»

Val de Somme
LA COM DE COM

**Communauté de Communes du Val de Somme**
31 ter rue Gambetta - 80800 Corbie - Tél : 03 22 96 05 96

Illustration vectorjuice / Freepik